

Bassin versant :

MARNE

Rivière : MARNE

Tronçon : MARNE A

(rivière Marne canalisée)

Carte du réseau hydrographique n° 1

Carte : objectif de qualité n° 12

Carte : action prioritaire à promouvoir n° 17

Carte : libre circulation du poisson n° 18

IDENTIFICATION DU TRONCON

Repérage-données administratives

Code hydrographique :	H 52210n H 52310, H 52410
Unité hydrographique :	Marne Vignoble
Limite amont-aval :	Du pont de la N51 à Epernay (1 ^{er} pont venant de l'amont) à la limite départementale de la Marne et de l'Aisne
Longueur du tronçon :	36,6 km
Communes riveraines :	Epernay, Magenta, Dizy, Mardeuil, Hautvillers, Cumières, Damery, Venteuil, Boursault, Reuil, Binson-et-Orquigny, Oeuilly, Mareuil-le-Port, Châtillon-sur-Marne, Vandières, Troissy, Verneuil, Vincelles, Dormans, Courthiézy

Données réglementaires

Statut :	Domanial navigable
Catégorie piscicole :	2 ^{ème} catégorie
Police de l'eau :	Service de la Navigation de la Seine, Arrondissement Champagne Subdivision Château Thierry
Police de la pêche :	Service de la Navigation de la Seine, Arrondissement Champagne Subdivision Château Thierry
Classement cours d'eau migrateur :	Non
Classement loi 1919 :	Non
Servitude de passage :	Oui pour la Navigation quand il y a un chemin de halage, la servitude est de 7,80 m (+ 1,95 m). Sinon, la servitude est de 3,25 m. Pour la pêche, la servitude est de 3,25 m.

Type écologique

Superficie du bassin versant :	
Région naturelle :	Vignoble
Altitude moyenne :	63,3 m
Largeur moyenne :	50 à 70 m
Pente moyenne naturelle :	0,2 ‰
Zonation piscicole :	Zone cyprino-ésocicole

Acteurs-gestionnaires

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Marne Moyenne (S.I.A.H.M.M) jusqu'à Cumières.
AAPPMA d'Épernay
AAPPMA de Port-à-Binson
AAPPMA de Verneuil
AAPPMA de Dormans

Affluents pris en compte dans la fiche

Nom	Rive	Communes	Code hydrographique	Statut	Police de l'eau	Police de la pêche	Catégorie
Ruisseau de Champillon - Ruisseau des Rosières (ou ruisseau de la Fontaine aux frênes)	Droite	Champillon, Hautvillers, Dizy	H 52331 Non codifié	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère}
Ruisseau le Brunet - Ru Ridet - Ru de Mesle - Ru des Gros Sourdons - Ruisseau des Sentelles	Droite	Cormoyeux, Romery, Fleury-la-Rivière, Damery	H 52332 Non codifié Non codifié Non codifié Non codifié	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère}
Ruisseau de Vandières	Droite	Vandières	Non codifié	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère}
Ruisseau des Basses Côtes aux Chiens (ou de Troissy)	Gauche	Troissy	Non codifié	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère}
Ruisseau de Poiloux (ou Ru des Maraudeurs)	Gauche	Bouquigny, Trossy	Non codifié	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère}
Ruisseau de Vassieux (ou de la Beauchardie) - Ru de Vassy	Gauche	Vassy, Vassieux	H 52436 Non codifié	Non domanial			
Ruisseau de Chavenay (ou de la Fontaine creuse)	Gauche	Chavenay	Non codifié	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère}
Ruisseau de Courthiézy	Gauche	Courthiézy	H 52437	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère}

Affluents faisant l'objet d'une fiche individualisée

Nom	Rive	Commune à la confluence	Code hydrographique	Statut	Police de l'eau	Police de la pêche	Catégorie
Cubry	Gauche	Epernay	H 52243	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère}
Belval	Droite	Binson-et-Orquigny	H 52335	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère} en amont de la D1, 2 ^{ème} en aval
Flagot	Gauche	Mareuil-le-Port	H 52340	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère} en amont du pont de la N3 à Mareuil-le-Pont, 2 ^{ème} en aval
Semoigne	Droite	Verneuil	H 52430	Non domanial	DDAF	DDAF	1 ^{ère} en amont du lieu-dit « Trou Bernard » (Verneuil), 2 ^{ème} en aval

Références cartographiques

Numéro de carte IGN : 2713 Est - 2713 Ouest

MILIEU PHYSIQUE

1. Eléments hydrologiques

1.1 - Stations de mesures

Station de jaugeage à Châlons-en-Champagne (cf tronçon Marne B).

L'impact du barrage réservoir Marne sur l'habitat piscicole est difficilement appréciable sur ce tronçon du fait de la succession des biefs à niveau constant conséquence de la présence des ouvrages hydrauliques pour la navigation.

1.2 - Prélèvements en eau

Lieu	Nature (forage, pompage, source captée)	Activité (agricole, industrie, AEP)	Durée (saisonnière, annuelle)	Débit prélevé	Volume prélevé
Epernay (District Urbain d'Epernay)	Forage (4)	AEP	Annuelle	3000 m ³ /j 3000 m ³ /j 1825 m ³ /j 1825 m ³ /j	
Hautvillers (SIAEP de production Vallée du Brunet)	Forage (2) - 125 m et 325 m du Ru des Rosières	AEP	Annuelle	250 m ³ /j	
Cumières	Forage	AEP	Annuelle	275 m ³ /j	
Damery	Forage	AEP	Annuelle	514 m ³ /j	
Boursault	Forage	AEP	Annuelle	88 m ³ /j	
Reuil (SIVOM Châtillon-sur-Marne)	Source captée	AEP	Annuelle	145 m ³ /j	
Oeuilly (SIAEP de production des Goulottes)	Forage	AEP	Annuelle	226 m ³ /j	
Vandières	3 sources captées, 1 forage (non utilisé) proche du Ru de Vandières	AEP	Annuelle	12 m ³ /j	
Troissy	3 sources captées proche du Ruisseau de Troissy	AEP	Annuelle	30 m ³ /j 100 m ³ /j 100 m ³ /j	
Vincelles	2 forages	AEP	Annuelle	50 m ³ /j 50 m ³ /j	
Dormans	1 forage, 2 sources captées	AEP	Annuelle	396 m ³ /j 130 m ³ /j 130 m ³ /j	

Observations complémentaires :

Les prélèvements en eau pour l'irrigation dans la plaine alluviale de la Marne n'ont pas été recensés.

1.3 - Apports d'eau

Néant

2. Eléments concernant le lit mineur et les berges

2.1 - Caractéristiques

<u>Substratum géologique</u> :	La Marne A coule sur des alluvions modernes, encadrées de terrasses d'alluvions anciennes, entaillant les terrains tertiaires argilo-sableux de la Côte d'Ile de France.
<u>Pente naturelle moyenne</u> :	0,2 ‰
<u>Pente moyenne corrigée</u> :	0,05 ‰ (du fait des fortes dénivelées des ouvrages)
<u>Largeur moyenne</u> :	50 à 70 m
<u>Substrat</u> :	Le substrat est dominé par les limons dus aux zones de bief sur un fond graveleux.
<u>Faciès d'écoulement</u> :	Le tracé de la Marne A est peu sinueux. Ses écoulements et ses profondeurs sont constants du fait des aménagements hydrauliques pour la navigation.
<u>Végétation aquatique</u> :	La végétation aquatique est faiblement développée dans le lit mineur sauf ponctuellement en bordure. Elle se développe principalement dans les annexes hydrauliques (characée, potamot, nénuphar, cératophylle, callitriche, rubanier simple...) ainsi que la végétation semi-aquatique (roselière, carex, iris).
<u>Berges</u> :	Les berges sont constituées de matériaux naturels stables à l'exception de la section en aval de l'écluse de Cumières (enrochement) et la traversée d'Epernay. La ripisylve est étroite et discontinue, interrompue localement par la présence de cultures proche de la rivière. Il faut signaler quelques peupleraies le long du tronçon.

Le Ruisseau des Basses Côtes aux Chiens (3 km), le Ruisseau de Poiloux (2 km), le Ruisseau de Vassieux (2,8 km), le Ruisseau de Chavenay (1,1 km), et le Ruisseau de Courthiézy (1 km) sont des ruisseaux d'une largeur inférieure à 1 m. Ils traversent le vignoble dans leur partie amont puis les cultures lorsqu'ils se situent dans le lit majeur de la Marne. Ils ont un tracé plus ou moins rectiligne révélant d'anciennes interventions humaines. Sur certains ruisseaux (Ruisseau de Vassieux, par exemple), des phénomènes d'eutrophisation sont observés (développement d'algues filamenteuses).

2.2 - Ouvrages hydrauliques

Nom	Gestionnaire	Commune	Nature	Fonctionnement	Règlement d'eau	Hauteur de chute	Franchissabilité
Barrage de Cumières (MA 35)	Service de la Navigation	Cumières	Barrage à clapet (2 x 25 m) automatique avec une passe à poissons. Ecluse n° 1 sur la dérivation naviguée. (MA 36)	Passes à poissons non fonctionnelle		1 m de dénivelée	Plus ou moins franchissable en très hautes eaux
Barrage de Damery (MA 21)	Service de la Navigation	Damery	Barrage à vannettes de 66 m de large. Ecluse n° 2 sur la dérivation naviguée. (MA 22)			2,15 m de dénivelée	Plus ou moins franchissable en très hautes eaux

Nom	Gestionnaire	Commune	Nature	Fonctionnement	Règlement d'eau	Hauteur de chute	Franchissabilité
Barrage de Vandières (MA 11)	Service de la Navigation	Vandières	Pertuis à aiguilles de 12 m de large, déversoir à aiguilles de 37,5 m de large. Déversoir à seuil fixe en rive gauche. Ecluse n°3 sur la dérivation naviguée. (MA 12)			1,7 m de dénivelée	Plus ou moins franchissable en très hautes eaux
Barrage - écluse de Courcelles (MA 02)	Service de la Navigation	Courcelles	Ecluse n°4 en rive droite, pertuis à aiguilles de 25 m de large au centre et déversoir à hausses des Fontaines en rive gauche (45 m de large)			2,27 m de dénivelée	Plus ou moins franchissable en très hautes eaux

2.3 - Autres aménagements ou entretiens

Date	Nature et caractéristiques	Lieu - Longueur	Maître d'ouvrage	Impact
1994	Restauration : gestion de la végétation rivulaire	Pont SNCF d'Épernay à Cumières	S.I.A.H.M.M	/
1995 - 1996	Protection de berges	Épernay : quai de Marne	S.I.A.H.M.M	/
1996	Protection de berges	Magenta	S.I.A.H.M.M	/
1996 - 1997	Restaurations des annexes hydrauliques (liste dans chapitre habitat piscicole et peuplements)	Ponctuel sur le tronçon	FMPPMA	Maintien la diversité de l'habitat piscicole

2.4 - Bilan - évolution

La restauration et l'entretien des annexes hydrauliques depuis 1996 permettent de maintenir la diversité des caractères physiques du lit mineur.

3. Éléments concernant le bassin versant

3.1 - Caractéristiques du lit majeur

Largeur du lit majeur :

De 0,5 à 1 km de large en général, 2 km au droit de Vandières

Occupation du sol :

Les cultures intensives sont dominantes avec ponctuellement quelques unes proches des berges. Le bassin versant est exclusivement constitué de vignobles.

Inondabilité / annexes hydrauliques :

Il existe une zone inondable continue de 0,5 à 1,5 km (référence crue 1983) à l'exception de la zone urbaine d'Épernay en amont du tronçon où le lit majeur a été remblayé. Mais, les inondations sont réduites du fait de la dimension du lit mineur.

2- Aménagements dans le bassin versant

Nature	Caractéristique	Lieu	Maître d'ouvrage	Date
Plan d'eau	Pisciculture 1 ha 20 Vidange	Mardeuil, lieu-dit « la- Chapelle-S ^t -André »	ROBERT J	1996
Plan d'eau	3 plans d'eau, statut pisciculture (120 m ² , 155 m ² , 375 m ²) Prise d'eau et restitution dans le Ru des Marauds	Troissy, lieu-dit « le Vieux Moulin »	CHAMPAGNE G	1995
Aménagement hydraulique du vignoble	Bassins de rétention et chaussées bétonnés	Binson et Orquigny	ASA de Montigny-sous-Châtillon	Tout le vignoble sur la commune est à l'heure actuelle aménagé.
Aménagement hydraulique du vignoble	2 bassins réalisés 1 bassin en projet pour l'an 2000	Cumières	Commune	?
Aménagement hydraulique du vignoble	Bassins et chaussées bétonnés, une dizaine d'hectares sont pris en compte. Rejet en Marne ou sur le Ruisseau de Brunet	Damery	ASA	?
Aménagement hydraulique du vignoble	Dix bassins créés. Projet d'augmentation de la capacité	Dormans	AF de Dormans	?
Aménagement hydraulique du vignoble	Bassins et chaussées bétonnées	Mareuil-le-Port	Commune	1998
Aménagement hydraulique du vignoble	Bassins et chaussées poreuses	Oeuilly	ASA	1992 (mais un orage exceptionnel a détérioré les chaussées drainantes)
Aménagement hydraulique du vignoble	4 bassins et chaussées bétonnées	Reuil	ASA	Tout le vignoble est à l'heure actuelle aménagé
Aménagement hydraulique du vignoble	4 bassins et chaussées bétonnées	Troissy sur le Ru de Troissy	ASA	Tout le vignoble est à l'heure actuelle aménagé
Aménagement hydraulique du vignoble	2 bassins	Vandières	AF de Vandières	1996
Aménagement hydraulique du vignoble	Bassins et chaussées bétonnées	Vincelles	ASA	?

Observations complémentaires :

Quatre eaux closes ont été créées depuis 1990 dans le bassin versant de la Marne à Damery, Oeuilly, Vandières et Dormans. Certaines se situent dans la plaine alluviale de la Marne (Dormans par exemple) et sont susceptibles d'être en communication avec la Marne en période de crue exceptionnelle.

L'aménagement du vignoble par la création de bassins de rétention des eaux de ruissellement a débuté en 1991. Il a pour objectif de réduire les inondations d'eaux boueuses, l'accumulation de terres fines en bas de versant et l'apport de matières en suspension dans les cours d'eau lors d'événements météorologiques exceptionnels. Cet aménagement du vignoble a un rôle curatif.

3.3 - Extraction de granulats en cours

Néant

3.4 - Bilan - évolution

Depuis 1991, le bassin versant occupé par le vignoble est aménagé (création de chaussées bétonnées, de bassins de rétention...) afin de réduire l'apport de terre en bas du coteau lors d'événements pluvieux exceptionnels entraînant des dégâts au niveau des habitats, des infrastructures et dégradant la qualité de l'eau des rivières.

Dans le lit majeur, des eaux closes ont été créées depuis 1990. Elles sont susceptibles d'être en communication avec la Marne en période de hautes eaux et d'entraîner des dérives de peuplement.

4. Statut de l'espace

Néant

QUALITE DE L'EAU

1. Classification

Objectif de qualité : 1B
 1B pour les affluents (fixé par rapport à la Marne)
Classement zone sensible : Non
Classement zone vulnérable : Oui

2. Qualité physico-chimique et hydrobiologique

Lieu de prélèvement	Année de référence	Objectif de qualité	Qualité actuelle		Eutrophisation			IBGN
			Valeur	Paramètre déclassant	N03	P	Chla	
Reuil (RNB)	1992 - 1997	1B	1B		N2	P2		/
RUISSEAU LE BRUNET	1992 (octobre)	1B						
- Aval de Cormoyeux			3	O ₂ %	N1	P2		1 ? - 1
- Droit de Romery			HC	DBO ₅ , DCO	N1	P3		1 ? - 1
- Droit de Fleury			HC	DBO ₅ , DCO	N1	P5		1 ? - 1
- Amont de Damery (AREA)			HC	DBO ₅ , DCO	N1	P5		1 ? - 1
RUISSEAU issu de VENTEUIL	1992 (octobre)	1B	HC	DBO ₅ , DCO, NH ₄ ⁺ , MES	N1	P5		HC
- Aval du village (AREA)								

Données hydrobiologiques 15 33 - 7 = IBGN *somme des taxons - groupe indicateur*

Observations complémentaires :

Etude physico-chimique et hydrobiologique de la Marne (1992 - 1997) :

La qualité physico-chimique de la Marne répond globalement à l'objectif de qualité 1B.

Etude de la qualité physico-chimique et hydrobiologique du Ruisseau le Brunet et du Ruisseau de Venteuil :

Les qualités de l'eau du Ruisseau le Brunet et du Ruisseau issu de Venteuil sont complètement dégradées pendant la période des vendanges (octobre) conséquence des apports de matières organiques (taux élevés de DBO₅ et DCO) et de matières en suspension par le biais des effluents vinicoles (coopératives vinicoles dans chaque commune).

De plus, la population des communes viticoles est plus importante pendant les vendanges, ce qui augmente d'autant les rejets d'eaux usées (taux de phosphore et d'ammonium importants).

Cette dégradation de la qualité de l'eau est chronique et se répercute sur la qualité biologique du cours d'eau (note IBGN très faible). Elle se traduit sur le milieu par le développement de bactéries filamenteuses et de champignons.

Il est probable que la qualité de l'eau des autres petits affluents de ce tronçon est mauvaise.

3. Cycle thermique :

Lieu	Année de prélèvement	Température maximum moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds	Température minimum moyenne des 30 jours consécutifs les plus froids
Mareuil-le-Port	18.06.1996 à 30.09.1996	22,18°C	à calculer

Observations complémentaires :

La température maximum moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds permet de déterminer le niveau typologique du cours d'eau (typologie Verneaux), ce qui permet d'avoir une image du peuplement piscicole potentiel. Il est de B8 - B9.

4. Eutrophisation

Lieu / longueur	Développement ponctuel / généralisé	Manifestation
Vassieux sur le Ruisseau de Vassieux	Développement ponctuel (en aval de la commune)	Algues filamenteuses

Observations complémentaires :

L'étude de PIREN Seine en 1991 a mis en évidence des teneurs en chlorophylle élevées révélant une eutrophisation planctonique marquée.

5. Rejets

5.1 - Rejets urbains

Commune	Réseau d'eaux usées	Réseau d'eaux pluviales	Réseau séparatif / unitaire	Capacité nominale	Population raccordée	Qualité rejet des eaux usées et pluviales
Epernay (1975)	Oui, communes raccordées : Champillon, Dizy, Magenta, Cumières, Mardeuil, Pierry, Chouilly, Oiry, Plivot	Oui	Unitaire	73500 HE	44872 HE	Qualité du rejet plus ou moins satisfaisante. Dans le cadre de la mise en conformité avec les normes européennes en zone sensible, la station doit être réhabilitée. Le réseau d'assainissement doit être restructuré avec une séparation des eaux pluviales. Des conventions avec les industriels ont commencé à être établies en 1996.
Damery (1972)	Oui	Oui	Unitaire	1200 HE	1200 HE	Qualité du rejet insatisfaisante du fait de surcharges hydrauliques et organiques (liées aux effluents vinicoles). Il est envisagé une nouvelle station d'épuration pour les communes de Damery et de Venteuil.
Châtillon-sur-Marne (1972)	Oui, communes raccordées : Binson et Orquigny, Montigny	Oui	Mixte	950 HE	1080 HE	Qualité du rejet plus ou moins insatisfaisante du fait de surcharges hydrauliques et organiques (liées aux effluents vinicoles)
Troissy (1973)	Oui	Oui	Séparatif	1200 HE	450 HE	Qualité du rejet plus ou moins satisfaisante du fait de surcharges hydrauliques (liées à la pluie) et organiques (liées aux effluents vinicoles)
Dormans (1983)	Oui	Oui	Mixte	5300 HE	1500 HE	Qualité du rejet plus ou moins satisfaisante du fait de problèmes hydrauliques et du faible taux de raccordement

Observations complémentaires :

De nombreuses industries de l'agglomération d'Epernay sont raccordées à la station d'épuration de cette dernière.

5.2 - Rejets industriels et divers

Nom de l'industrie	Lieu de déversement	Réseau séparatif / unitaire	Capacité nominale ou volume	Population raccordée volume traité	Qualité rejet
VIRAX (1995)	Marne à Epernay	Séparatif	?	?	Qualité du rejet de la station de désintoxication correcte

Observations complémentaires :

La société FRAPPAZ -IMASA à Dormans ne rejette plus d'effluents sur son site d'exploitation. Ils sont envoyés en totalité vers un centre de traitement (SARP).

Chaque commune viticole est équipée au moins d'une coopérative dont certains effluents s'écoulent directement dans la rivière.

5.3 - Pollutions

Lieu	Nature (accidentelle, chronique, potentielle, insidieuse)	Origine	Caractéristiques	Impact
Epernay	Accidentelle (1990)	Ruissellement des eaux de l'aire de stockage de bois de la S ^{te} LAPEYRE	Taux importants de MES, de matière organique, de phosphates, de sels ammoniacaux et de phénols	Mortalités de poissons (250 kg) : brochets, perches, gardons, sandres, goujons et ablettes. Depuis, les effluents seraient raccordés au réseau d'eaux usées d'Epernay.
Cumières	Accidentelle (1990)	Déversement d'hydrocarbures d'un camion citerne (Transport CAUTEL)	/	Aucune mortalité de poissons
Epernay	Chronique (1990 - 1993)	Rejet d'hydrocarbures et de produits nettoyant par le biais du réseau d'eaux pluviales (sans bassin de décantation) venant de l'entreprise SOGESSAE	/	Aucune mortalité de poisson Dépôt sur le fond et la flore : mortalités de macro-invertébrés
De Vinay à la confluence avec la Marne	Chronique (1992)	La levée des vannes du moulin de Vinay à Vinay sur le Cubry a emporté un flux de pollution jusqu'à la Marne	/	Mortalités de poissons dans la Marne (50 kg) : gardon, perche, chevaîne, brème, brochet
Venteuil	? (1993)	Déversement d'hydrocarbures par le biais du réseau d'eaux pluviales (origine inconnue)	/	Aucune mortalité de poisson. Dépôt sur le fond et la flore : mortalités de macro-invertébrés
Epernay	Accidentelle (1996)	Rejet d'hydrocarbures par le biais du réseau d'eaux pluviales venant de CHAMPAGNE MERCIER	/	Aucune mortalité de poissons. Suite à cette pollution des mesures ont été prises (siphon du sol bouché) afin que cette pollution ne se renouvelle pas.
Venteuil	Insidieuse	Rejet d'eaux usées direct par le réseau d'eaux pluviales	Le réseau d'eaux pluviales coule par temps sec (rejet en aval de l'écluse n° 2)	Aucune quantification de l'impact de ce rejet actuellement
Epernay	1988	SEM : rejet d'hydrocarbures par le biais du réseau d'eaux pluviales	/	Dépôt sur les berges (500 m) ainsi que sur la flore aquatique (mortalités de macro-invertébrés)

Observations complémentaires :

En 1997, l'ORCATE estimait les rejets permanents d'eaux usées à Epernay vers le milieu naturel à 20 % de la pollution théorique. Plusieurs Maisons de Champagne évacuaient leurs eaux industrielles vers la Marne.

La pollution du Ruisseau le Brunet et du ruisseau issu de Venteuil a été mise en évidence par des études physico-chimiques et hydrobiologiques. Elle est chronique et est liée à l'activité vini-viticole. La qualité de l'eau qui en résulte est néfaste à la vie du poisson.

HABITAT PISCICOLE ET PEUPELEMENTS

1. Habitat du poisson

Zone de reproduction et de refuge :

Pour les cyprinidés et les ésocidés, les zones de reproduction et de refuge sont les « noues » ou bras morts. Certaines de ces noues (spécifiées dans le tableau ci-joint) ont fait l'objet d'une restauration et à l'heure actuelle d'un programme pluriannuel d'entretien.

Nom	Rive	Commune	Caractéristiques
«Les Longues Raies » (n MA 42)	Droite	Cumières	2 reculées communiquant en période de hautes eaux, colonisées par la végétation aquatique d'eaux calmes (characées, potamots, algues filamenteuses) et les roselières. Restaurées en 1996.
«Sud de l'Ecluse n°1» (n MA 43)	Droite	Cumières	Reculée circulaire colonisée par la végétation aquatique (potamot).
«Bras gauche de l'Île de la Vanne » (n MA 44)	Gauche	Damery	Entretien de la végétation rivulaire depuis 1997. Développement de potamots et de nénuphars en bordure.
«Les Cerisiers » (n MA 45)	Droite	Damery	Reculée longiligne dont la communication a été restaurée en 1997. Colonisée par les characées.
«Les Glagères 1 » (n MA 46)	Droite	Damery	Reculée longiligne dont la communication a été restaurée en 1997. Colonisée par les characées.
«Les Glagères 2 » (n MA 47)	Droite	Damery	Reculée longiligne avec une bonne communication aval. Colonisée par les nénuphars et les characées. Végétation rivulaire continue constituée d'une saulaie.
«La noue du Chenon » (n MA 48)	Gauche	Boursault	Grande reculée circulaire dont la communication a été restaurée en 1997. Colonisée par les characées et les nénuphars. Végétation rivulaire continue constituée d'une saulaie.
«Les Fonderies » (n MA 49)	Gauche	Oeuilly	Reculée longiligne aménagée en 1996 (60 m de long en moyenne) : creusement, enrochement sur la berge. Le lit est colonisé par la végétation aquatique (characée, rubanier, callitriche, nénuphar, cératophylle) et semi-aquatique (jonc, iris).
«La Pierre qui tourne » (n MA 50)	Gauche	Oeuilly	Reculée longiligne aménagée en 1997 : creusement du lit, enrochement sur la berge. Les rives sont colonisées par une roselière. La végétation aquatique (cératophylle) est moins abondante que la noue « les Fonderies » (n MA 49). Observations d'alevins de cyprinidés en août 1998.
«Le Culot » (n MA 51)	Gauche	Port-à-Binson	Petite reculée circulaire avec une bonne communication en aval. Colonisée par des nénuphars et des roselières.
«Les Renonceaux » (n MA 52)	Droite	Verneuil	Reculée longiligne dont la communication a été restaurée en 1996. Colonisée par des characées, des roselières (carex). Plantation de saules au niveau de la communication.

Qualité de l'habitat piscicole :

L'habitat piscicole est caractéristique des cours d'eau navigables : milieu uniforme à faciès lentique (courant ralenti, disparition des habitats lotiques, sédimentation accrue, végétation limitée aux bordures). Les annexes hydrauliques représentent les seuls éléments d'hétérogénéité et constituent des zones essentielles de refuge, de reproduction et de grossissement pour les juvéniles. Par ailleurs, la dimension du lit mineur ne permet aucun débord suffisamment prolongé pour permettre un recrutement significatif au niveau du lit majeur. La qualité de l'habitat piscicole est artificialisée.

2. Peuplement

Piscicole :

Station RHP à Mareuil-le-Port (Port-à-Binson - 700 m aval pont D23) depuis 1994 (CSP) :

Le peuplement piscicole est constitué de 15 à 17 espèces, dominé par les chevaines, les gardons et les ablettes. Les carnassiers, perches et brochets, sont en faible nombre et toutes les classes d'âge ne sont pas représentées ce qui révèle un déficit du recrutement local. On peut signaler certaines années la présence de la loche de rivière, espèce rare, et de la lote de rivière. A noter aussi, la colonisation de la Marne par la perche soleil, espèce indésirable.

La qualité du peuplement piscicole est considérée en 1996 comme passable par le CSP (peuplement ayant perdu ses espèces intolérantes et montrant des signes d'instabilité avec l'abondance excessive d'espèces généralistes et des classes d'âge perturbées).

Macro-invertébrés :

Etude hydrobiologique à Dormans (aval du pont D6) lors des 3 campagnes dans le cadre de « L'étude hydrobiologique de la Marne moyenne et aval » (Agence de l'Eau, GEREEA, 1992 - 1993) :

	Avril 1992	Février 1993	Mai 1993
Variété taxonomique	20	11	27
Groupe indicateur	4	2	2
Pseudo-IBGN	9	5	9

Par rapport à la station amont à Aulnay-sur-Marne (cf fiche Marne C), on observe à Dormans une baisse de la variété taxonomique et du groupe indicateur entraînant une chute du Pseudo-IBGN.

Ces faibles valeurs correspondent :

- à un substrat meuble (qui constitue pratiquement la totalité de la surface colonisable) peuplé uniquement par des taxons très ubiquistes et très polluo-résistants (oligochètes, gastéropodes Viviparidae).
- à une représentation très faible des autres supports (végétation aquatique, quelques racines, éventuelles embâcles en bordure) accentuée en période hivernale (absence de végétation notamment).

L'incidence des caractères physiques de la station non optimaux pour la colonisation d'un peuplement de macro-invertébrés, peut être augmentée par la proximité du barrage de Courcelles pouvant créer des effets de « chasse » lors de son ouverture en période de crues (déstabilisation du fond) et par les pollutions saisonnières viti-viticoles.

Autres espèces :

Ecrevisses américaines (capturées à la station RHP).

Prédation piscivore :

Cormorans, hérons

ACTIONS SUR LE COURS D'EAU EN COURS OU EN PROJET

Nature	Lieu	Date	Maître d'ouvrage
Bassin de rétention des eaux du vignoble	Mardeuil	2000	Commune
Programme pluriannuel d'entretien de la végétation rivulaire et des annexes hydrauliques	Epernay à Cumières	199...	S.I.A.H.M.M FMPPMA

PECHE, PRODUCTION PISCICOLE ET LOISIRS

1. Activités halieutiques

Mode de gestion et activités des AAPPMA ou sociétés de pêche :

AAPPMA d'Epernay (de Tours-sur-Marne à Reuil)
AAPPMA de Port-à-Binson (de Reuil à Troissy)
AAPPMA de Verneuil (de Troissy au pont de Try)
AAPPMA de Dormans (de Verneuil à la limite du département de la Marne)

Pression de pêche estimée :

La pêche se pratique essentiellement en bateau. Sur certains secteurs, les postes de pêche sont difficilement accessibles du fait d'une ripisylve continue et de chemins d'accès peu nombreux. De plus, l'eau est turbide en période de restitution du Lac du Der.

Repeuplement et alevinage :

Déversement de brochets de toutes classes d'âges et de la perche.

2. Production piscicole

Néant

3. Loisirs autres que la pêche

Ski nautique à Dormans.
Canoë - kayak.

BILAN

La qualité du peuplement piscicole de la Marne A est considérée comme passable avec une abondance des espèces généralistes (gardons, chevaines), une faible représentation des espèces intolérantes et une perturbation au niveau des classes d'âge (brochet, perche).

La qualité biologique s'est dégradée par rapport aux sections amont par une diminution de la diversité taxonomique et une disparition des organismes polluo-sensibles.

Deux types de perturbation du milieu peuvent être définis :

- un habitat piscicole médiocre avec une faible diversité des caractères physiques du lit mineur (écoulement, profondeur, substrat, végétation aquatique) où les annexes hydrauliques représentent les seuls éléments d'hétérogénéité et sont les seules zones de reproduction et de refuge sur ce tronçon.

La restauration et l'entretien des annexes hydrauliques par la FMPPMA permettent de maintenir ces zones très importantes tant au niveau de la reproduction des cyprinidés et des carnassiers qu'au niveau de la qualité biologique du cours d'eau (certaines familles sont inféodées à ce type de milieu).

- une qualité d'eau influencée chroniquement par l'activité vini-viticole du bassin. Pendant les vendanges, la dégradation n'est pas mise en évidence sur la Marne elle-même du fait de la dilution essentiellement. Mais, elle est très importante sur les affluents (ex : le Brunet) avec des taux de matières organiques et de matières en suspension élevés. Par ailleurs, les stations d'épuration des communes viticoles sont sujettes à des surcharges hydrauliques et organiques pendant cette période dont l'exutoire est la Marne.

L'aménagement hydraulique du vignoble est en cours. Il permet par le biais des chaussées bétonnées et des bassins de rétention de limiter les dégâts que peut occasionner l'érosion des terres en période pluvieuse sur les infrastructures et la qualité de l'eau par l'apport de terre fine. Les méthodes préventives ne sont pas ou peu mises en œuvre (aménagement à la parcelle).

La pêche est pratiquée principalement en bateau. Sur certains secteurs, les postes de pêche sont difficilement accessibles du fait d'une ripisylve continue et de chemins d'accès peu nombreux.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE VOCATION PISCICOLE

Bassin versant : MARNE
 Cours d'eau : MARNE
 Tronçon : MARNE A
 Référence des cartes :

DETAIL DES ACTIONS A PROMOUVOIR

<u>CONSTATS</u>	<u>IMPACTS</u>	<u>ACTIONS A PROMOUVOIR</u>
<p>Qualité de l'eau</p> <p>Qualité de l'eau du Ruisseau le Brunet et du ruisseau issu de Venteuil dégradée en période des vendanges (taux important de matière organique, de phosphore) : hors classe.</p> <p>Qualité insatisfaisante des rejets des stations d'épuration de Damery, de Châtillon-sur-Marne, de Troissy et de Dormans. Il est envisagé de créer une nouvelle station d'épuration à Damery et Venteuil.</p>	<p>Cette qualité de l'eau est néfaste au développement d'un peuplement piscicole équilibré. La qualité biologique de ces cours d'eau est d'autant plus mauvaise qu'ils sont vulnérables (faible débit).</p> <p>Dégradation chronique de la qualité de l'eau de la Marne de façon insidieuse (phénomène de dilution).</p>	<p>Mise en place de traitements des eaux usées avec une prise en compte des effluents viticoles (prétraitements, cuve de rétention) au niveau des communes de Romery, Fleury-la-Rivière, Damery et de Venteuil. Maître d'ouvrage : communes Appui technique : services de l'Etat</p> <p>L'ORCATE préconise pour toutes ces stations un diagnostic de l'assainissement des communes avec une prise en compte du traitement des effluents viticoles. Maître d'ouvrage : communes, communauté de communes des 2 vallées, communauté de communes des coteaux de la Marne. Appui technique : services de l'Etat</p>
<p>Développement de l'activité halieutique</p> <p>Pratique de la pêche essentiellement en bateau. Pêche du bord difficile sur certains secteurs car la ripisylve est continue et les chemins d'accès sont peu nombreux.</p>	<p>Fréquentation de la Marne moyenne</p>	<p>Création de postes de pêche du bord en aménageant des petites « trouées » au niveau de la ripisylve et des chemins d'accès. Ces aménagements feront l'objet d'une concertation entre les AAPMA locales et les gestionnaires, Syndicat et Service de la Navigation.</p>